COMITÉ d'INTERETS de QUARTIER
de SAINTE-ANNE
"TEMPO"
13 rue Thieux & 388 avenue de Mazargues
13008 Ste. Anne Marseille
Tél : 04.91.76.66.39
Site Internet : ciq-sainteanne.fr

CIQ SAINTE ANNE

# Compte rendu de la réunion de concertation du 20 Novembre 2017 au Lycée Mistral.

**Présents** pour le Lycée Frédéric Mistral : M.M. Thierry PERLOT Proviseur M. Pierre-Philippe LEYAT Gestionnaire.
Mme Nicole LEGRAIN Directrice de l'Ecole et du Collège Privés Ste Anne.
M. Maurice TALAZAC Adjoint Mairie 6/8.
Mme. Sylvie POULIN, Capitaine à la tête du Commissariat de Police du 8ème Arrt,
M. Amine ABDELALI Sud Formation représentant des <Médiateurs>.
Mme Lydie MIZERA Sud Formation représentante des <Médiateurs>.
Riverains du Quartier : Mmes Joséphine LOSA, Anne Marie BERANGER
Pour le CIQ Ste Anne : Mmes Viviane COMBALUZIER V/Présidente, Thérèse GRIMA Secrétaire Générale,
M.M. Claude GUILHEM Président, Paul BUSTI V/ Président.
Le Père JORDI s'était fait excuser.

Monsieur Thierry PERLOT nous reçoit dans son Etablissement le Lycée Mistral pour cette Réunion de Concertation qui se tient au cours du premier trimestre scolaire depuis plusieurs années. Cette réunion permet une rencontre entre les **Responsables des Etablissements Scolaires voisins**, à savoir **le Lycée Professionnel Mistral, l'Ecole et le Collège privés de Sainte-Anne, le CFA, Formations des apprentis, le Lycée Daumier** (les responsables du Lycée Daumier et du C.F.A n'étaient pas là cette année). -L'ensemble des effectifs de ces Etablissements représente environ 2000 élèves, ce qui constitue un impact certain dans ce secteur de notre Quartier - **les représentants du Commissariat du 8ème arrondissement** (cette année c'était la Capitaine Sylvie POULIN nouvellement nommée à la tête du Commissariat), **les Elus de la Mairie 6/8** ( M. Maurice TALAZAC Adjoint délégué à la voirie et à la circulation) **les Riverains** et le **CIQ Sainte-Anne.**

Après un tour de table où chacun s'est présenté, Monsieur le Proviseur PERLOT nous a parlé de son Etablissement qui comprend cette année 480 élèves. La plupart de ces élèves viennent d'autres quartiers que celui de Sainte-Anne. Beaucoup utilisent les transports publics, c'est-à-dire les bus 23,45 ou 21, certains viennent par leurs propres moyens en utilisant notamment des scooters et, c'est à leur sujet qu'un premier problème est soulevé car quelques-uns, surtout lors de la sortie des classes, circulent en sens interdit en prenant le boulevard Verne pour aller vers l'avenue de Mazargues. Ils ne tiennent pas compte des observations qui peuvent leur être faites par les riverains témoins de ces agissements ou par les Responsables du lycée Mistral. Bien entendu, ces comportements sont dangereux pour eux-mêmes d'abord et pour ceux qui circulent normalement et dans le bon sens.

C'était l'occasion pour M. Claude Guilhem de faire mention de la **CHARTE** qui a été signée il y a quelques années **entre le Comité d'intérêt de Quartier de Sainte-Anne et les Etablissements Scolaires de ce Quartier.** Il reprend 2 phrases de cette charte :

- ***les comportements des uns et des autres doivent être adaptés pour aboutir à une cohabitation harmonieuse, voire même un enrichissement réciproque.***

Concernant plus particulièrement la **circulation sur 2 roues :**

- ***respecter le code de la route, ne pas rouler un sens interdit, ce qui est dangereux à la fois pour le jeune lui-même qui peut risquer sa vie, mais également pour celui qui vient en face qui lui, circule normalement.***

**Cette charte devait être affichée dans chacun de ces Etablissements.**

Madame Nicole LEGRAIN Directrice de l'Ecole et du Collège Privés avait particulièrement dénoncé ces comportements dangereux dans un message envoyé au CIQ et qui a été transmis au Commissariat du 8e arrondissement. Afin d'examiner toutes les solutions possibles susceptibles d'améliorer cette situation il a été convenu d'une rencontre le jeudi 30 novembre à 13h15 entre M. Maurice TALAZAC, Madame LEGRAIN, Madame POULIN, les représentants des médiateurs et M. GUILHEM. RV devant l'Ecole-Collège Privés. Rue Thieux.

M. PERLOT a aussi évoqué la problématique à laquelle il doit faire face pour les élèves fumeurs. Au cours de ces dernières années, les élèves avaient la possibilité de fumer à l'entrée de l'établissement à l'extérieur, puis cette pratique a été interdite et le Lycée comme d'autres avaient aménagé à l'intérieur un espace pour eux, mais cette pratique a également été interdite et cela pose quelques problèmes… Il indique également que les responsables du lycée intervenaient, lorsque ils constataient que certains élèves circulaient en sens interdit en ne leur permettant pas le stationnement de leur deux-roues à l'intérieur du lycée, ce qui apparemment semble assez dissuasif, mais quand il s'agit de la sortie des élèves ils n'ont pas les mêmes moyens de rétorsion.

Les membres présents souhaitent dans la mesure du possible une intervention plus régulière des médiateurs ainsi que de la police.

Autre précision : une centaine d'élèves mangent à l'intérieur à la cafétéria, d'autres vont acheter sandwiches ou boissons dans le quartier mais reviennent manger à l'intérieur du lycée.

Il semble qu'il n'y a plus de problème à l'entrée des immeubles comme les autres années, cela vient sans doute aussi de la présence des Médiateurs.

**Il est conseillé en cas de problème de sécurité aux habitants et aux riverains de composer par téléphone le numéro 17.**

Fin de la Réunion.

Remerciements aux participants et à la Direction du Lycée Mistral pour le pot de l'amitié.

Claude Guilhem